



ACADÉMIE DE CLERMONT-FERRAND

Liberté
Égalité
Fraternité

POSTE SPECIFIQUE – ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION MUSICALE

CLASSES A HORAIRES AMENAGES MUSIQUE (CHAM)

Etablissement	Collège Antoine Audembron 7 ter avenue Jean Jaurès 63300 THIERS RNE : 0631238D - Secteur public
Nature du poste	Education musicale et chant choral en Classes à horaires aménagés musique
Statut	Professeur agrégé de musique ou certifié d'éducation musicale et chant choral
Contexte et spécificités	Les classes à horaires aménagés sont créées dans une école ou un collège « afin de permettre aux élèves de recevoir, dans le cadre des horaires et programmes scolaires, un enseignement artistique renforcé » (arrêté du 31 juillet 2002 - Version consolidée au 5 janvier 2018). Ce dispositif fait l'objet d'un programme d'enseignement spécifique. Le collège Antoine Audembron et le conservatoire à rayonnement départemental Georges Guillot élaborent et mettent en œuvre un projet pédagogique concerté qui s'appuie sur leurs apports complémentaires, visant à proposer des classes à horaires aménagés musique (CHAM) et danse (CHAD). Le collège Audembron, situé en réseau d'éducation prioritaire (REP), fait partie d'une cité scolaire proposant plusieurs enseignements artistiques ainsi qu'un jumelage actif avec des établissements scolaires de Schrobenhausen (Allemagne). Les CHAM du collège Antoine Audembron sont à dominante instrumentale, et s'inscrivent en cohérence avec les enseignements artistiques diversifiés proposés dans la cité scolaire, en particulier : les CHAD au collège Audembron, l'enseignement optionnel de Musique et l'enseignement de spécialité Histoire des arts au lycée Montdory. L'enseignant aura en charge la coordination du projet en relation avec l'équipe éducative du collège et l'équipe éducative du conservatoire à rayonnement départemental.

Missions	✓ Assurer une formation musicale spécifique en conformité avec les textes en vigueur ✓ Concevoir en équipe le projet de formation des élèves sur l'ensemble du cursus ✓ Concevoir le projet annuel des actions en lien avec le programme d'enseignement ✓ Proposer des projets pédagogiques innovants ✓ Conduire une chorale et/ou un ensemble instrumental de qualité ✓ Nourrir des pratiques musicales articulées aux contenus de formation des programmes ✓ Promouvoir et participer au rayonnement de la CHAM, à l'interface entre le conservatoire et l'ensemble des élèves de la cité scolaire (collégiens et lycéens), dans une logique d'articulation avec les enseignements artistiques proposés au lycée ✓ Dynamiser l'identité artistique de la cité scolaire par des projets de production régulièrement présentés à la communauté scolaire, qui gagnent toujours à associer des élèves hors cursus CHAM (enseignement facultatif de chant choral, lycée notamment)
----------	---

Compétences particulières attendues	Compétences pédagogiques adossées à une connaissance réfléchie du programme de ces classes et des objectifs qu'elles poursuivent : ✓ Le professeur ayant la responsabilité de définir en partenariat un projet pédagogique déclinant spécifiquement à l'établissement et à chaque niveau de formation le programme d'enseignement, doit témoigner d'un savoir-faire, d'une expérience et d'une réflexion pédagogique approfondis ✓ Capable de prendre en compte la diversité des motivations et des niveaux techniques des élèves, il gère le groupe avec une pédagogie différenciée, fondée notamment sur la pédagogie de projet Compétences techniques : ✓ Témoigner d'une formation vocale solide et expérimentée dans une diversité de situations musicales ✓ Une bonne technique de direction de chœur et bon niveau de pratique instrumentale, notamment de pianiste, sont requis Compétences numériques : Les technologies occupent une place croissante dans la chaîne de création musicale comme dans les pratiques sociales de la musique. L'informatique musicale propose des outils novateurs et pertinents pour les divers besoins d'une éducation musicale de haut niveau. ✓ Une candidature en CHAM doit donc pouvoir attester d'une compétence solide à cet égard, aussi bien en terme de connaissance des enjeux des technologies dans le monde musical contemporain, qu'en terme de pédagogie assistée par ces nouveaux outils ✓ Posséder des compétences particulières en matière de technologies du son et de l'image : enregistrement, traitement, création Compétences relationnelles & en gestion de projet : ✓ Une CHAM étant un dispositif par essence partenarial, le professeur responsable doit faire preuve de capacité à animer la relation avec les différents partenaires artistiques, que celle-ci vise à définir le projet pédagogique du dispositif puis suivre sa mise en œuvre, ou qu'elle s'attache à l'évaluation continue des progrès de chaque élève. En outre, il ou elle doit : ✓ Témoigner d'une expérience soutenue en gestion de projet ✓ Se rendre disponible hors du temps scolaire (spectacles, rencontres d'artistes, stages, etc.) ✓ Avoir une bonne connaissance des ressources culturelles locales ✓ Témoigner de qualités indispensables à la conduite de projets : curiosité, capacités à s'inscrire dans une équipe, à s'organiser et à impulser, intelligence d'articulation des projets avec les exigences du programme disciplinaire. La capacité du professeur à collaborer avec les autres professeurs de la cité scolaire - et dans toutes les disciplines - garantira l'inscription d'un tel cursus dans une dynamique générale d'établissement.
-------------------------------------	---